

bles. Nous devons permettre aussi à nos gestionnaires d'adopter cette nouvelle philosophie.

Nous le ferons en continuant de restructurer l'appareil de l'État et en donnant une formation adéquate à nos employés. Pour atteindre ces objectifs, les organismes du gouvernement fédéral travailleront de concert pour rendre les services gouvernementaux accessibles, en se dotant de points de service communs. Autant que possible, le gouvernement établira des normes après avoir consulté ses clients. Les heures d'ouverture de ses bureaux seront plus souples et davantage adaptées aux besoins du client. Le nombre de formulaires sera réduit et ceux-ci seront simplifiés. Le gouvernement adoptera un système de commandes électroniques et investira dans les nouvelles technologies et la formation.

• (1220)

Le message est clair. Le gouvernement est sérieux lorsqu'il parle d'austérité. Il répond aux souhaits des Canadiens qui veulent que nous réduisions les dépenses partout où cela est possible. Nous sommes sérieux dans notre désir de réformer l'appareil de l'État et sommes conscients de la nécessité d'adopter de nouvelles approches organisationnelles pour répondre aux besoins des Canadiens.

Les mesures qui ont été annoncées dans le budget et dont on s'est inspiré pour préparer ce Budget des dépenses principal illustrent nettement notre engagement envers une saine gestion des fonds publics et un allègement du fardeau des contribuables canadiens.

**M. Foster:** Madame la Présidente, j'ai trouvé l'intervention du député de Burlington fort intéressante.

Je sais l'intérêt qu'il porte aux sciences et à la technologie, à la diversification industrielle et à tout ce qui touche les sciences et la conception industrielle. Il a dit que le gouvernement éliminait systématiquement des groupes comme le Conseil économique du Canada et le Conseil des sciences du Canada. Je sais que la disparition globale de ces organismes lui fera économiser quelque 22 millions de dollars.

Compte tenu de l'intérêt que je lui connais pour la politique scientifique et économique à long terme, je me demandais si le député ne pourrait pas me dire si le gouvernement a décidé d'éliminer tous ces organismes par souci d'économiser tout cet argent—22 millions de dollars, si je ne m'abuse—ou bien pour la forme, question de faire bonne figure surtout dans l'Ouest et dans d'autres régions du pays, face au Parti réformiste.

### *Les crédits*

Sur la question du programme «satisfaction» dans le cadre duquel on cherche à faire en sorte que les gens soient heureux, satisfaits et ainsi de suite, dirait-il que cela constitue un compromis raisonnable? Le gouvernement a-t-il raison de détruire des organismes axés sur le long terme tels que le Conseil économique du Canada et le Conseil des sciences du Canada? Par la nature même de leurs fonctions—leur mandat n'étant que de quatre ou cinq ans—les politiques ne voient qu'à court terme. Par contre, le Conseil économique du Canada et le Conseil des sciences du Canada peuvent avoir une vision plus globale des besoins dans les domaines du recyclage, de l'éducation, de l'orientation ou de la spécialisation de l'activité scientifique, de l'innovation ou de la conception pour les 10, 15 ou 20 prochaines années.

Je voudrais savoir si le député pense qu'il est dans l'intérêt de notre pays de supprimer des organismes comme le Conseil économique du Canada et le Conseil des sciences du Canada, nous privant ainsi d'une fenêtre sur le monde pris au sens large, et ce qui est plus important, sur l'avenir des secteurs d'intérêt particulier que sont l'éducation, l'université et la conception ainsi que sur la voie à suivre dans l'intérêt de nos industries.

**M. Kempling:** Madame la Présidente, le député soulève une question intéressante parce que le gouvernement a fermé les deux organismes dont il a parlé.

La question est la suivante: l'information qu'ils fournissaient peut-elle être obtenue ailleurs? Les chercheurs nous poussent constamment, surtout les universités, à les aider dans leurs programmes de recherche-développement. Le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie a institué des centres d'excellence dans nos universités partout au pays.

Nous constatons qu'il est possible d'obtenir une bonne partie de l'information et de la recherche voulue en passant par les universités. Prenez le programme de médicaments que nous avons créé en élargissant la Loi sur les brevets grâce au projet de loi C-22. Bon nombre des compagnies qui font de la recherche sont venues au Canada parce qu'elles estimaient que nous avions un bon programme universitaire dans lequel puiser et à qui confier une bonne partie des recherches pour les nouveaux médicaments et les nouvelles techniques proposés dans le domaine de la biotechnologie notamment, afin d'améliorer nos services médicaux dans tout le Canada. C'est comme notre recherche industrielle. Le député est, j'en suis certain, au courant des programmes désastreux d'encouragement de la recherche-développement qui ont été créés par les gouvernements antérieurs et qui